

Le mot du Maire

L'année 2011 verra le second projet d'engorgement pour notre commune démarrer fin juin. Tout comme la construction d'une garderie et d'un restaurant scolaire, la restructuration de l'école de Saint-Père est nécessaire pour le bien-être de nos enfants. Les préfabriqués actuels ne permettent plus des conditions satisfaisantes d'accueil. Il est donc impératif que de nouvelles classes voient le jour. En plus de celles-ci, le projet comporte également la réalisation d'une salle de motricité, une salle d'arts plastiques ainsi qu'une bibliothèque scolaire. La physionomie de l'école actuelle va être un peu changée. L'investissement est important. Mais, une école, c'est la vie du village et le nôtre s'agrandit lentement mais sûrement. Cette année, ce sont 115 enfants qui fréquentent notre école.

La station d'épuration est, quant à elle, pratiquement terminée. Quelques petits travaux sont encore à réaliser (plantation des derniers lits de roseaux et engazonnements seront réalisés au printemps). L'inauguration officielle aura lieu le 28 mai à 9h30. Les nouvelles normes imposées par la loi sur l'eau et la complexité du fonctionnement font que le suivi de la station d'épuration ne pourra plus être assuré par nos agents municipaux. Il serait souhaitable qu'une entreprise spécialisée se charge de ce suivi. Il est donc à craindre une augmentation du prix du m³ pour l'assainissement qui restera raisonnable au regard des contraintes qui nous sont imposées par l'Agence de l'Eau (lois sur l'environnement obligent). Une augmentation de 5 centimes a été déjà appliquée afin d'éviter une hausse trop importante en une seule fois. N'oublions pas également le remboursement des prêts souscrits.

Si nous regardons négativement ces projets, nous ne retenons que leur coût et par ricochet, l'augmentation des impôts. Mais si nous y portons un regard plus positif, nous nous apercevons qu'ils apportent une amélioration à la qualité de vie sur la commune pour de longues années. Le financement de tels projets passe obligatoirement par des crédits bancaires à moyen ou long terme. Les taux du crédit actuellement nous sont très favorables. Toutefois, les subventions accordées par le Conseil Général et autres organismes consultés nous apportent une aide précieuse. La station d'épuration a été subventionnée à 60% par exemple.

Avec l'aménagement des trottoirs route de Paris, voilà en résumé les orientations budgétaires principales pour 2011.

Je présente tous mes vœux pour l'année 2011 à chacun d'entre vous.

Avec tout mon dévouement.

Patrick Foulon

L'École Publique de Saint-Père-sur-Loire

Notre école a toujours cinq classes cette année car il y a eu plus d'élèves qui se sont inscrits : une classe de petite section et de moyenne section, avec Sophie et Bérangère ; une classe de grande section et de CE1 avec Françoise ; une classe de CP et de CE1 avec Albane ; une classe de CE2 et de CM1 avec Annabelle et Bérangère ; une classe de CE2 et de CM2 avec Rémi et Aude.

Au total, il y a maintenant 115 élèves.

Nous sommes toujours une école coopérative ; ça veut dire qu'on apprend à être responsables, à travailler et à partager tout ce qu'on peut (le travail, l'argent de la coopérative, les coups de téléphone, le courrier, les activités etc...). Ça veut dire aussi que nous votons les décisions qu'on peut prendre avec nos enseignants.

On organise pour ça des réunions coopératives dans chaque classe ; après, une fois toutes les deux semaines à peu près, on réunit des délégués de chaque classe en conseil coopératif de l'école pour prendre des décisions pour tout le monde en votant (on décide ce qu'on organise, ce qu'on demande à la mairie, comment on change les règles de la récréation, les droits qu'on a et ce qu'on est obligé de faire etc...).

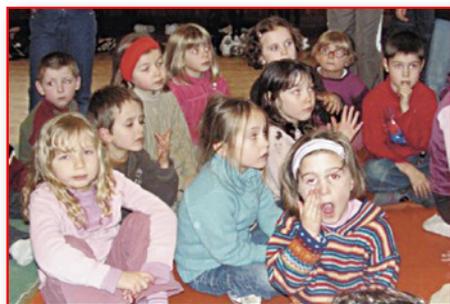
Ce sont les élus enfants qui dirigent les réunions chez les grands.

Cette année, on applique le règlement des ceintures dans toute l'école et même à la récréation pour éviter les bagarres et les énervements : chacun a une ceinture, comme au judo.

Il y a les couleurs blanche, jaune, orange, verte, bleue, marron et noire. Plus on avance dans les couleurs, plus on a de droits dans l'école parce qu'on peut nous faire confiance. Pour changer de couleur, ce sont les copains qui votent pour décider si on peut nous faire confiance pour avoir plus de droits. Si on fait une grosse bêtise, on peut être suspendu de ceinture et alors, on n'a plus de droit du tout pendant un certain temps.

Nous organisons aussi de l'USEP pour les cycles trois tous les lundis soirs, et pour les cycles deux le jeudi soir une fois par période.

Cette année, on a décidé de travailler sur le thème du jeu dans toutes les classes : il y a beaucoup de jeux qui permettent d'apprendre en s'amusant et de s'aider à comprendre ensemble (les échecs, les dames, les jeux de lettres, et même des jeux pour apprendre les tables et la conjugaison !)



Nous organiserons une classe de découverte au mois d'avril en forêt d'Orléans sur ce thème pour les enfants du CE2 au CM2.

Il y aura notre randonnée d'hiver le dimanche 16 janvier 2011 et vous pourrez aussi venir nous voir à notre grand spectacle le vendredi 24 juin 2011 à l'Espace Blareau.

L'École Publique de Saint-Père-sur-Loire (suite)

En attendant, vous pouvez lire notre journal La Pie, auquel vous pouvez vous abonner, ou venir manger ce que nous vendons aux vendredis gourmands (petits pains au chocolat mais aussi des gâteaux que nous cuisinons).

Si vous voulez nous poser des questions, chercher des informations ou nous donner des conseils, vous pouvez nous contacter par téléphone : 02 38 36 35 96, par courriel : ecolest-pere@wanadoo.fr, ou voir notre site internet : <http://ecole.saintpere.free.fr>.

Nous nous ferons un plaisir de vous répondre !

Pour tous les coopérateurs, Emma.

L'école a conservé sa cinquième classe, les projets vont bon train, ils mêlent allègrement enfants, parents, enseignants, membres de la municipalité, et aboutissent régulièrement à des résultats positifs et reconnus, aussi bien scolairement qu'humainement.

Fasse l'avenir, à une période où le service public, dont nous avons tous tant besoin, subit des épreuves inconnues jusqu'à ce jour, à une époque où le doute dépasse la confiance dans bien des esprits, à l'ère de l'individualisme galopant et de la concurrence montée en épingle, que notre petite école, à l'image de bien d'autres écoles publiques, puisse continuer de diffuser, grâce à tous ses partenaires, un état d'esprit impliqué et convivial, travailleur et partageur, progressiste et humain, alliant respect, droits et devoirs... Pour autant de valeurs positives à donner en exemple à nos enfants, afin qu'ils bâtissent un futur serein et pérenne.

Nous désirions remercier sincèrement ici, au nom de tous les enfants, toutes les personnes (adolescents, parents, agents et élus communaux, membres des généreuses associations locales, habitants de St-Père qui soutiennent nos projets ...) qui permettent à l'école de mener chaque année des projets tout simplement « humains », donc indispensables.

L'équipe pédagogique

Restructuration Groupe Scolaire

Depuis le début de l'année 2010, une étude pour la restructuration du Groupe scolaire a été entreprise avec quatre grandes idées :

- Sécurisation.
- Suppression du préfabriqué vétuste.
- Construction d'un nouveau bâtiment.
- Mise aux normes des bâtiments existants.

Pour guider la commune dans la conduite de ce dossier, il a été fait appel à une assistance à Maîtrise d'Ouvrage. Il s'agit du Cabinet E.C.S. de Saint-Jean-de-Braye.

Ce cabinet a mis en œuvre la procédure de concours pour la désignation d'un architecte. C'est le Cabinet LR Architecture de Paris qui a obtenu la Maîtrise d'œuvre.

A ce jour, l'esquisse du projet est en cours de finalisation et la procédure de consultation des

entreprises va être lancée. Les travaux devraient débuter dans les premiers jours de juillet 2011 pour une mise en service à la rentrée scolaire de 2012.

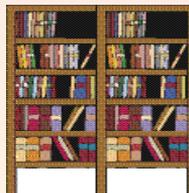
Il est important de noter que pour suivre les différentes étapes de la procédure, un jury de concours avait été constitué. Il se composait de :

- La municipalité,
- Du corps enseignant,
- Des représentants de parents d'élèves,
- Du trésorier principal,
- Du délégué départemental de l'éducation nationale,
- Du représentant de l'Ordre des Architectes,
- Du cabinet E.C.S.

Denis BRETON,
Premier Adjoint

A ce jour, 178 personnes fréquentent la bibliothèque de Saint-Père. Les adhérents sont en majorité :

- Des scolaires (environ 40 %)
- Des personnes retraitées (environ 50 %)
- Le reste est composé de lecteurs âgés de 30 à 60 ans.



La fréquentation est très régulière, compte tenu du fait que certains lisent plus vite que d'autres. L'accueil se fait depuis toujours :

- Le lundi de 15 heures à 17 heures
- Le mercredi de 15 heures à 17 heures

Pensez à la bibliothèque si vous voulez vous séparer de vos livres (en bon état).

N'hésitez pas à nous rendre visite, le meilleur accueil vous sera réservé.

À bientôt.

VIE ASSOCIATIVE

Commission Associative et Culturelle

Ce n'est que du bonheur, voilà en quelques mots le résumé de l'année 2010 pour la commission associative et culturelle. Avec la création d'un nouveau club en janvier, le Club de Tarot Saint-Pérois est venu grossir le nombre d'associations de la commune qui en comporte maintenant 9. De nombreuses manifestations ont eu lieu pour la première fois dans la commune : concours de Tarot, tournoi de Poker, Fête des classes et messe de la Saint-Hubert. On constate que les associations ne restent pas inactives. Les activités déjà en place prennent de l'ampleur avec notamment les lotos du Club de l'Amitié toujours autant courus et les guinguettes pendant l'été qui font de plus en plus le plein avec presque 400 personnes à chaque fois. La commission est très satisfaite de tout ce bouillonnement qui rend notre commune plus vivante et plus agréable.

La commission a mis en place cette année, un formulaire de demande de subvention auprès de la municipalité (pour les associations). Tous ces dossiers sous un même formalisme permettront de mieux analyser le besoin des uns et des autres.



À retourner en Mairie avant le 15 janvier 2011

Nom de l'association :
N° de SIRET ou N° Profiteuse :
Adresse du siège social :
Téléphone : E-Mail :

Nombre d'adhérents	Cotisation	Relevés mensuels
Adhérents		
Enfants		

Etat de la subvention	Montant	Montant versé	Montant restant

Places à justifier à votre dossier :

- Le dossier de demande d'élaboré complété
- Des justificatifs d'adhésions au moment de la demande de subvention
- Les statuts de votre association (si un changement est intervenu)
- Le RIB ou RCP (si changement de compte bancaire depuis la dernière subvention versée)

L'année 2010 se termine et a été prolifique pour l'Amicale de Saint-Père. Cette association qui fêtera son cinquantenaire en 2011 a pour but de présenter chaque année une pièce de théâtre aux



habitants de Saint-Père. Sa notoriété croissant, elle s'exporte dans les villages environnants, réalisant ainsi une vingtaine de représentations par an dont 3 à Saint-Père. Cette année la troupe a inter-

prété « Au violon » de Germaine Planson et souvent à guichet fermé pour la satisfaction profonde des acteurs.

Pour la saison 2011, « Tout va bien Monsieur le commissaire » de Thierry Franger, comédie en 5 actes est en préparation. Nous souhaitons, effectivement que tout aille bien.



Depuis 2 ans cette association s'est enrichie d'un atelier théâtre enfants sous le nom évocateur du « Blé en herbe ». Sketches et saynètes sont à leur programme et toujours dans le but de divertir la population Saint-Péroise.

Toute l'Amicale, jeunes et moins jeunes vous donne rendez-vous :

Le 15 janvier à 20 h 30, le 16 janvier à 14 h 30, le 9 avril à 20 h 30.

Et le Blé en herbe serait particulièrement heureux de vous présenter leurs dernières œuvres :

Le 10 avril à 15 heures.

La Présidente : Y. Benoist.



L'Association Multisports de Saint-Père-sur-Loire propose, depuis maintenant 16 ans, des initiations sportives pour tous, aussi variées que conviviales, s'adressant à toutes et tous, de la famille au célibataire, de 7 à 77 ans (voire plus!).

Outre les activités régulières comme les randonnées du dimanche matin (dont sa participation à la randonnée de la vallée des Nohains à Saint-Père-sous-Cosne le dimanche 5 septembre, et l'organisation de la Potirando) ou les footing du lundi soir, les activités pratiquées présentent un éventail varié : du vélo au canoë, du ski au char à voile, du kart à la course d'orientation, de l'ultimate au Kin ball, du vélo aquatique aux crosses québécoises, les rencontres et autres découvertes sportives mêlent bonne humeur et efforts pour un nombre de licenciés stable depuis plusieurs années (une



bonne soixantaine). Une sortie originale a été organisée cette année avec les Passeurs de Loire pour un tour en barque sur la Loire à partir de Sigloy et un retour en vélo à St-père.

Cette année a aussi été marquée par le week-end Vélo de fin août, où 25 licenciés inscrits ont pu apprécier sur 4 jours de randonnée, le marais de la Brière et la côte sauvage de Le Croisic à La Baule. Les visites se sont succédées à un bon rythme et sous un soleil radieux (le marais de Brière, avec ses maisons typiques au toit de chaume, une ballade en barque sur le marais, découverte du métier de paludier, ballade toute la journée le long de la côte sauvage) et le tout, à vélo bien sûr! Ce fut aussi l'occasion de rencontrer une association nantaise, la même qui fut reçue à St-Père-sur-Loire l'été 2007 lors de sa descente de Loire à vélo. Ce séjour a donné à tous, l'envie de revenir dans cette région pour un prochain week-end vélo, les sites à découvrir

restant encore nombreux.

De plus, avec sa section USEP (qui organise des activités sportives dans le cadre scolaire, soit 95 licenciés), des initiations sportives sont proposées aux enfants le lundi soir de façon hebdomadaire, le mercredi de façon ponctuelle et pendant le temps scolaire, en fonction des cycles prévus par l'équipe enseignante.

Les activités prévues pour cette nouvelle année sont encore très nombreuses. Pour n'en citer que quelques-unes : Une soirée sport collectif en gymnase, un week-end char à voile, un séjour Ski du 20 au 26 février 2011 à L'alpes du Grand Serre, une soirée Ping-pong/baby-foot et des sorties à la patinoire d'Orléans.

D'autres projets sont en cours d'élaboration par le bureau de l'association, notamment du karting à St-Benoit, un rallye vélo organisé par notre directeur d'école, et enfin une journée de jeux inter-saint-père organisé, fin juin, dans le cadre d'un rapprochement entre les communes portant le nom de Saint-Père.

Sportifs en tous genres (même en charentaises!), n'hésitez donc pas à nous contacter pour goûter aux joies du sport loisir et rencontrer la dynamique bande de lurons qui s'est fixé le but d'allier sport et convivialité sur la commune !

Contact :

École de Saint-Père-sur-Loire (Siège social) :
02 38 36 35 96

Site internet :

<http://pagesperso-orange.fr/ams.saint-pere>

E-mail : ams-saint-pere@hotmail.fr



Club de l'Amitié de Saint-Père :

Il fait froid, le ciel est gris, vous vous ennuyez seul (e) à la maison, venez nous rejoindre le jeudi après-midi de 14 à 17 heures (voir 18 heures).

La bonne humeur des joueurs, les éclats de rire sont des récompenses pour nous les bénévoles.

Le 31 janvier 2010, nous avons eu l'assemblée générale avec élections ou renouvellement des membres du conseil d'administration.

Comme chaque année nous avons essayé de créer chaque mois une journée pour rompre la routine et cela, a commencé avec l'après-midi crêpes du 28 février. Programme chargé : chansons de groupe ou en solo pour les plus expérimentés, danse country, saynètes. Nombreuses répétitions nécessaires

« J'ai la mémoire qui flanche... ». C'était

sans compter sur

la météo, le 28

au petit matin,

plus d'électricité,

plus de téléphone.

Que fait-on ? On annule

ou bien on se

débrouille avec les moyens

du bord. La débrouille a été choisie

et malgré la salle non chauffée, et de nombreux absents, l'après-midi a été très drôle.

25 mars : concours de belote.

5 avril : Premier loto, salle comble.

30 mai : Repas Fête des Mères, remise d'une plante à toutes les Dames. Cette année, nous avons deux nonagénaires à fêter. Thérèse et Suzanne et comme disait Montesquieu « La valeur des choses se mesure au temps que l'on a mis pour les acquérir ».

16 juin : pique-nique à l'étang de Planche-rote à Coullons ; pluie et vent, replis sur la salle polyvalente mais convivialité et bonne humeur au menu.

6 juillet : Pique-nique et pêche à la pisciculture de Saint-Aignan. Enfin un temps à déjeuner sur l'herbe.

15 août : en projet méchoui sur les bords de Loire !!! A 7 heures du matin, pluie torrentielle et sans espoir d'amélioration d'après la météo. Concertation avec les courageux qui devaient nous aider à installer le barnum, tables et chaises pour trouver une solution de remplacement. La salle polyvalente était occupée. Heureusement que notre restaurateur Saint-Pérois nous a proposé de nous héberger dans ses locaux, sinon nous annulions. Les téléphones ont bien fonctionné et nous nous sommes retrouvés à 65 personnes pour manger le « méchoui » en salle. Nous étions si bien ensemble que vers 18 heures, il a été difficile de se séparer.

29 août : deuxième loto, salle pleine dès 13 h 30, heureusement qu'il faisait

beau, nous avons pu

mettre des

tables

dehors

pour

satis-

faire

les

joueurs

en attente.

En Septem-

bre : 10 personnes

partent pour 12 jours en croi-

srière sur les canaux à travers l'Europe de Berlin à Amsterdam.

13 octobre : Journée dans le Loir et Cher. Découverte de la réserve d'Autrèche.

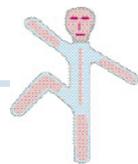
28 octobre : Concours de belote.

22 novembre, journée promotionnelle avec concours de belote.

12 décembre : nous terminerons l'année 2010 par le repas préparé pour la dernière fois hélas, par Monsieur André Loisel et animé par J-F Carcagno. Nos convives recevront un petit cadeau de la part du club.

Nous vous attendons, apportez-nous vos suggestions pour établir le calendrier 2011 ! Assemblée générale prévue le 30 janvier 2011.





C'est quoi? Avec qui? Où?
Quand? Pourquoi?

C'est quoi?

Joie Forme et Santé est une Association, créée en 1986, qui propose des séances de gymnastique d'entretien. Pratiquer une activité physique doit être avant tout un plaisir, un élément de

Physique dans le Monde Moderne). Cela vous garantit une activité gymnique en phase avec vos besoins et vos envies. Vous êtes tout de suite positionnés dans une dynamique de progression.

Les adhérents ce sont vous, hommes et femmes, jeunes et moins jeunes... Inscription sur place possible toute l'année.

condition physique et regain d'énergie, amélioration de la souplesse et de la posture renforcement musculaire ce qui protège les tendons et les ligaments, renforcement des os (lutte contre l'arthrose et l'ostéoporose).

Amélioration de l'équilibre et de la mobilité détente et réduction du stress.



Grande convivialité lors de la journée plein air à Nespley

rapprochement convivial et d'échange. C'est ce que vous trouverez au sein de notre Club.

Avec qui?

Les cours sont dispensés par Edwige, Animatrice de Loisirs sportifs, diplômée E.P.M.M. – Sports pour Tous – (Entraînement

Où?

Les cours se déroulent à la salle polyvalente, Rue du Dr Ségelle à Saint-Père-sur-Loire.

Quand?

Trois séances par semaine vous sont proposées :

- mardi de 10 h. à 11 h.
- jeudi de 10 h. à 11 h. (gymnastique douce).
- jeudi de 18 h 30 à 19 h 30.

Pourquoi?

En pratiquant une activité gymnique régulière vous profitez de nombreux bienfaits: meilleure

Quelques activités complémentaires, après-midi récréative, journée plein air, sorties découvertes... sont proposées au cours de l'année et toujours dans la joie et la bonne humeur. L'année dernière la soirée au Cabaret Paradisiaque a connu un réel succès avec près de soixante participants. La journée plein air au bord de l'étang de Nespley a été également très appréciée.

Alors vous aussi n'hésitez plus, venez nous rejoindre ; venez bouger en toute convivialité avec les 65 adhérents déjà inscrits! Une première séance découverte vous est offerte!

Les tapis et le matériel (Elastibands, ballons, bandes lestées, bâtons, marches d'exercices...) sont mis à disposition par le club.

Renseignements auprès de :
Jacqueline MONNIER.
Tél. 02 38 36 36 19

De Fil en Aiguille

Les cours de couture ont repris tous les mardis après-midi à la salle de l'Amitié de Saint-Père, de 14h00 à 17h00.

Pour plus de renseignements: téléphoner au 02 38 94 56 15





2010, déjà une année de fonctionnement.

- Les adhésions se stabilisent à 22 et dans une fourchette d'âge de 19 ans à 94 ans. En cours d'année, nous avons été rejoint par des adhérents des communes de Tigy et Saint-Benoit.

- Notre club, club de loisir, est affilié à la Fédération Française de tarot et ceci nous permet de bénéficier de leur organisation, d'informations sur les compétitions, sur les règlements et d'affiner la qualité du jeu. Au sein du club, notre arbitre est reconnu par la Fédération.

- Cette année, nous avons organisé 4 concours :

2 concours internes, les 16 avril et 15 octobre 2010 avec la participation d'une vingtaine de joueurs tant du club que sur invitation.

2 concours externes, les 9 mai et 24 octobre 2010, où nous avons pu réunir respectivement 44 et 52 joueurs et joueuses, qu'ils soient affiliés à la Fédération Française ou qu'ils soient d'autres clubs régionaux et amis.

- Nous participons également à des concours organisés par nos clubs amis.

- Nous avons créé un site internet ainsi qu'un forum qui est à la disposition de toutes et tous ceux qui sont ou seraient intéressés sur la pratique du jeu de tarot.

Site : <http://tarotsaintpere.org>

Courriel :

president@tarotsaintpere.org

Réseaux : facebook et twitter.

Saison 2010, donc très riche en événements

Objectif 2011 :

- 3 concours externes avec augmentation du nombre de participants.

- 2 concours internes (adhérents du club + invitation).

- Augmentation des effectifs qu'ils soient jeunes ou moins jeunes.

- N'hésitez pas à venir découvrir le jeu de tarot ou à vous perfectionner au sein de notre club dans une ambiance conviviale et sympathique.

Le Président



L'Éducation Canine Saint-Pèroise, un club jeune encadré par des personnes expérimentées.

UN CLUB JEUNE

Notre club est une association loi 1901, créé le 30 septembre 2005, affilié à la Société Centrale Canine, sous la tutelle du Ministère de l'Agriculture.

Les statuts de notre club canin ont pour unique objet de mettre en valeur les qualités de travail du chien en fonction des aptitudes naturelles de sa race.

DES PERSONNES EXPÉRIMENTÉES

Avec plus de trente années d'expérience cynophile, Francis Mercier et son équipe, animés par la même passion, vous proposent d'apprendre à vivre avec votre compagnon, pour votre bien-être et le sien, à travers différentes activités.

L'ÉCOLE DU CHIOT DÈS DEUX MOIS

Apprentissage de la propreté, sociabilisation, comportement, mise en place de repères au sein de la famille.

L'ÉDUCATION CANINE A PARTIR DE 6 MOIS

Mise en place des ordres de base, marche en laisse, comportement avec d'autres chiens, mise en situation spécifique.

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

L'obéissance, l'agilité, le ring, le pistage, la campagne.

Tout un choix d'activités que vous pourrez partager avec votre compagnon, selon vos envies, votre disponibilité et les capacités de votre chien. Un excellent moyen de faire naître et d'accentuer le lien qui vous unit déjà l'un à l'autre.



LES CHIENS CATÉGORISÉS

Depuis le 4 janvier 2010 nous sommes en mesure de vous délivrer après examen une attestation d'aptitude pour les propriétaires détenteurs de chien de 1^{ère} et 2^{ème} catégorie.

Et aussi

Des conseils pour le choix de votre futur compagnon en fonction de vos désirs et de votre mode de vie.

Nous vous aiderons en cas de troubles du comportement (abolements, destruction, peur, agressivité, réinsertion sociale...). Pensez qu'il n'est jamais trop tard, quelle que soit la situation, il y a toujours une solution et nous sommes à votre écoute pour vous aider à la trouver et pour que la vie avec votre compagnon soit la plus harmonieuse possible.

2011 est une année riche en événements :

- Le club organise son 1^{er} concours d'obéissance les 2 et 3 avril.
- Le concours de ring aura lieu les 2 et 3 juillet.
- Et le club organise le championnat régional de ring le 29 et 30 octobre.

Venez nous rendre visite, nous vous attendons tous les samedis à 15h00 sur notre terrain, situé Ferme de plaisance route d'Ouzouer-sur-Loire à St-Père-sur-Loire, pour les cours collectifs.

Pour tout renseignement vous pouvez nous joindre au 06.09.16.73.38.



Toujours sous la direction de notre président Gilbert BAILLY et de nos animateurs bénévoles Josseline et serge MAUPU, nos cours d'initiation et de perfectionnement à la danse dans la salle polyvalente de St-Père, les lundis et mercredis de 20 h à 22 h, ont été suivis avec beaucoup d'assiduité par nos adhérents.

Le 21 octobre 2009 : Assemblée générale au cours de laquelle il y a eu l'élection du nouveau bureau.

Les 27 et 28 novembre 2009 : Voyage à Montbéliard avec visite guidée de la ville et temps libre sur le marché de Noël ; visite du musée Peugeot et du château des ducs de Wurtemberg.



Le 5 décembre 2009 : Organisation d'un après-midi dansant dans la salle polyvalente de Saint-Père-sur-Loire pour le téléthon.

Le 18 décembre 2009 : soirée de Noël à la salle polyvalente de Saint-Père.

Le repas préparé par les adhérents a agrémenté cette soirée.

Le 26 février 2010 : soirée crêpes honorée par la présence de monsieur le Maire et de son épouse. L'ambiance fut très chaleureuse et conviviale.

La plupart des cinquante-deux participants étaient déguisés de façon très originale.

Après l'apéritif, adhérents et invités, ont dégusté les crêpes de leur fabrication.

La soirée s'est terminée un peu trop tôt pour de nombreux adhérents venus faire la fête.

Le 19 juin 2010 : Le repas de fin des cours s'est déroulé à Villemurlin.

Quarante-cinq personnes sont venues participer à cette journée dont les repas furent préparés par tous.

Cette fête s'est terminée tard dans la nuit.

Le 27 juin 2010 : Première guinguette animée par Musette 2000 sous un chaud soleil, 240 personnes sont venues danser.

Le 11 juillet 2010 : Deuxième guinguette animée par Musette 2000 sous un chaud soleil (230 personnes).

Le 18 juillet 2010 : Troisième guinguette animée par JF CARCAGNO (331 personnes).

Le 1^{er} août 2010 : Quatrième guinguette animée par JF CARCAGNO (379 personnes).

2011 : Les dates des cinq guinguettes sont fixées au :

26 juin avec Musette 2000
10 juillet avec Musette 2000
17 juillet avec JF CARCAGNO
31 juillet avec JF CARCAGNO
7 août avec JF CARCAGNO

La guinguette a participé au téléthon le 5 décembre 2010, à 11 heures à Sully-sur-Loire.



L'association « Saint Père en fête » est une association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901.

Son but est l'animation de notre commune par l'organisation et la conduite de manifestations à caractère festif et culturel.

Elle a deux ans d'existence, compte plus d'une vingtaine d'adhérents de tout âge et très actifs. Chacun de nous selon sa disponibilité trouve sa place. Bon nombre de bénévoles prêtent main-forte au cours des festivités.



ACTIVITÉS 2010 :

- **25 avril** : vide-greniers dans le village.
- **26 juin** : fête de la Saint-Pierre avec maquillage et jeux pour les enfants de l'école de St-Père-sur-Loire ainsi qu'un concours de pétanque.

En soirée, dîner champêtre : 240 personnes y ont participé. Une retraite aux flambeaux emmenée par VALPHONIE de Bray-en-Val a poursuivi la soirée.

Un magnifique feu d'artifice a clôturé cette journée (tout ceci dans la convivialité et la bonne humeur).

- **26 septembre** : vide-greniers sur les bords de Loire avec jus de pomme fabriqué sur place.

- **10 octobre** : Poti-rando organisée conjointement avec l'A.M.S. (250 marcheurs) qui ont pu déguster la soupe de potimarron et les mets confectionnés notamment par les enfants de l'école de St-Père-sur-Loire.

- **6 novembre** : Soirée POKER organisé par Sully-jeunesse pour les jeunes du canton avec l'aide de St Père en fête.

- **Décembre 2010** : participation financière à une activité culturelle aux enfants de l'école de St-Père-sur-Loire en accord avec les enseignants et les parents d'élèves.

PROJET 2011 :

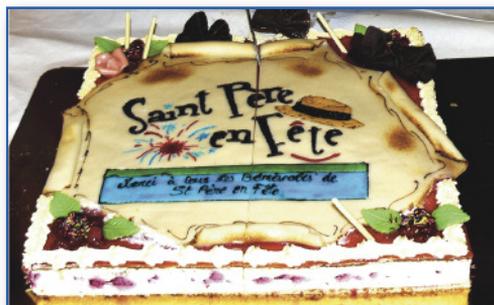
Les festivités de l'année 2010 seront reconduites avec en plus, au mois de mai, une course cycliste nocturne, en prévision.

Saint Père en fête continue à mettre son cœur et sa bonne humeur dans toutes ses activités.

Si vous avez un peu de temps libre, venez passer un bon moment avec nous.

Composition du bureau :

Présidente : LUTTON Micheline
Tél. : 02 38 36 28 17
Vice-Président : BERTRAND Éric
Trésorière : GODIN Marylène
Trésorière adj. : ROUSSEAU Chantal
Secrétaire : BRUNEAU Patrick
Secrétaire adj. : BERRUÉ Brigitte



Cette année le fleurissement de la commune s'est poursuivi avec la pose des barrières fleuries autour de l'église. Les futures transformations porteront sur le réaménagement de la place de la Mairie et de l'entrée sud de Saint-Père (avant le rond-point).

Merci à tous d'avoir poursuivi vos efforts pour fleurir balcons, jardinets et jardins Saint-Pérois, malgré un printemps soit trop chaud, trop sec, trop froid ou trop humide.

Votre ténacité fut récompensée le 20 mars 2010 lors de la remise des prix à la salle polyvalente. Plus de 100 lauréats ont été conviés par M. Le Mat à retirer leur lot auprès de nos trois jardiniers. Chacun a pu repartir avec un lot fleuri, une entrée au Parc Floral d'Orléans la Source et pour les 1^{ers} de chaque catégorie un diplôme. Ce dernier réalisé à partir d'une photographie de Saint-Père.



Je vous donne rendez-vous en mars 2011 afin de perpétuer cette tradition et échanger nos trucs et astuces.

Palmarès 2009 :

- * 1^{ère} catégorie A (maison avec jardin très visible de la rue, type très fleuri) : M. Delbecq André, M. Moreau Guy, M. Gilbert, Mme Garreau Cécile.
- * 1^{ère} catégorie B (maison avec jardin visible de la rue, type paysager) : Mme Huré Liliane, M. Fonteny Michel, M. Bailly Alain.
- * 2^{ème} catégorie (maison avec décor floral installé sur la voie publique) : M. Guérin Edouard.
- * 3^{ème} catégorie (maison avec balcon ou terrasse, sans jardin visible de la rue et sans utilisation de la voie publique) : Mme Billaut Odette, Mme Mouton Paulette.
- * 4^{ème} catégorie (maisons n'entrant pas dans les catégories précédentes) : M. Bertrand Jérôme.
- * 6^{ème} catégorie (hôtel, restaurant, café, avec ou sans jardin) : Hostellerie du Château.
- * 7^{ème} catégorie (professionnels de l'horticulture ou assimilés) : M. Dias Manuel, M. Bayon Patrick.
- * 8^{ème} catégorie (bureau, commerce, artisan) : M. Charamond et Mme Dobrenel.
- * 11^{ème} catégorie (fermes fleuries) : M. Daubry Christian.
- * 12^{ème} catégorie (lieu d'accueil touristique) : M. Guérin Edouard.
- * 15^{ème} catégorie (jardin potager fleuri, avec ou sans habitation sur le site) : Mme Stedille Angèle.
- * Hors concours : M. Bailly Denis, M. Daubry Jean-Pierre.
- * Encouragements : M. Ocal Husnu, M. Corbin Philippe, Mme Baudouin Paulette, Aux Trois Fûts.

Commission Environnement et Fleurissement (suite)

En 2010, la gestion des déchets verts collectés sur le site de la Cognée est entrée dans sa phase ultime, à savoir l'épandage du compost sur des terres agricoles.

Ainsi, après plusieurs mois de compostage et stockage, les déchets verts en décomposition sont systématiquement proposés aux agriculteurs de St-Père.

En 2010, un total de 450 m³ a été épandu sur des parcelles cultivées. Le coût lié à cette opération est entièrement à la charge des agriculteurs concernés. Une analyse est régulièrement effectuée par la Chambre d'Agriculture du Loiret afin de déterminer la composition chimique du compost à épandre. Cette notion est indispensable pour une bonne gestion de la fertilisation des cultures implantées sur les parcelles concernées. A ce jour, le compost en question constitue un apport important de matière organique au sol.

La commission environnement travaille également sur l'aménagement des espaces verts publics et la gestion du terrain des « Hautes Presles ».



Entre les Levées - Évolution d'un site naturel Saint-Pérois préservé

Au cœur du Val de Sully, le site naturel d'Entre-Les-Levées abrite un patrimoine naturel rare et sensible, à protéger, gérer, connaître et faire découvrir.

C'est pourquoi, le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre s'est porté acquéreur d'une vingtaine d'hectares en 1994. Cet espace, logé dans le lit majeur de la Loire, accueille des milieux très diversifiés comme des pelouses sableuses façonnées par le fleuve, des prairies de fauche mais aussi des haies et des bosquets.



Les différents milieux du site
Conservatoire/R. PAILLAT

Cette année, différentes animations ont été proposées à tous afin de mieux connaître le site et ses habitants. Les deux premières, axées sur la découverte des oiseaux nicheurs des bords de Loire, ont réuni une vingtaine de personnes, la deuxième étant organisée par la Ligue pour la Protection des Oiseaux du Loiret. En juillet, c'est toute l'école de Bonnée (une centaine d'enfants) qui est venue se promener sur le sentier d'interprétation et en savoir un peu plus sur ses richesses naturelles, grâce à la présence de deux conservateurs bénévoles Bruno Kaiser et François Fleury.

Afin de conserver les richesses naturelles du site, il faut parfois l'entretenir mécaniquement. Cet hiver, la prairie sera donc restaurée par un broyage des arbustes et les déchets de coupe seront exportés.



Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre

Antenne Eure-et-Loir/ Loiret

3 rue de la Lionne – 45000 ORLEANS

Tel : 02 38 59 97 13

E-Mail : antenne28-45@conservatoire-espacesnaturels-centre.org

Site Internet : <http://www.conservatoire-espacesnaturels-centre.org/>



Commission inter-génération - inter-quartiers

Le 4 septembre dernier, la commission a accueilli les nouveaux arrivants. Un moment toujours important pour une bonne intégration de ces nouveaux St-Pérois. Mr le Maire leur a remis le Dicrim, la liste des associations, les infos pratiques et l'agenda de la commune. Les associations de la commune ont ensuite décrit leurs activités et les ont invités à venir les découvrir. Un pot de l'amitié a clôturé ce moment convivial.



Nous continuons à visiter les personnes de plus de 90 ans à l'occasion de leur anniversaire.

Cette année, la commission veut proposer une animation intéressant les différentes générations. Le choix s'est porté, grâce aux conseils d'habitants enthousiastes, sur l'association Trad'Amuse. Celle-ci bien connue dans la région offre une prestation musicale où se mêlent le conte et la danse !

Mais surtout l'année aura été marquée par : la « Fête des classes » le samedi 13 novembre. En effet les personnes de toutes générations dont l'année de naissance se terminait par 0 ont eu le

plaisir de se retrouver. Ce fut une journée rythmée par différentes activités organisées par les plus jeunes d'entre eux. Le moment fort a été de placer les pieux qui serviront aux pieds de vigne qui seront plantés à chaque naissance dans la commune.

L'initiative réussie de "la Fête des Voisins" de la Richardière est un exemple marquant d'un quartier dynamique. C'est pourquoi nous voulons encourager les personnes souhaitant organiser la fête de leur quartier. Nous pourrions dans la mesure du possible, aider et prêter du matériel de la commune. Il vous suffira de contacter la mairie et de laisser vos coordonnées !



L'année 2010 aura vu un bon nombre de modifications de nos moyens de communication dans la commune puisque votre « Petit Saint Pérois » a subi certaines améliorations, quant à sa présentation et sa mise en page (nous espérons que ces changements vous ont plu), le site internet est en cours de révision pour avoir plus de convivialité et des rubriques supplémentaires, le bulletin municipal annuel retrouve la

couleur pour ressembler de plus en plus au bulletin périodique que vous semblez attendre avec impatience et cela nous fait bien plaisir.

La commission, vous le voyez, ne reste pas inactive et attend vos propositions pour continuer à vous informer dans les conditions les meilleures et au plus tôt.

La recherche des anciens documents de la commune est encore et toujours à l'ordre du

jour, donc si vous en possédez et si vous pensez qu'ils puissent enrichir les archives que nous essayons de mettre en place, venez nous confier vos richesses et nous vous les rendrons dans les plus brefs délais, après les avoir scannés et photocopiés. A l'avance, nous vous remercions toutes et tous comme nous remercions toutes les personnes qui nous ont déjà prêté leurs documents.

Travaux sur la Commune

2010 a été une année au cours de laquelle les travaux ont été soutenus.

La **station d'épuration**, commencée en septembre 2009, est sur le point d'être terminée. Elle devrait l'être, mais les trois semaines d'intempéries enregistrées en début 2010, n'ont pu être rattrapées. Pour le début de 2011, il restera vraisemblablement le revêtement de la voirie, la plantation des roseaux dans les trois derniers lits et l'engazonnement. En fonctionnement depuis le 12 juillet, elle donne entière satisfaction. Reste à choisir le type de maintenance de cette installation. Il s'agit d'une procédure longue, qui doit être bien réfléchie. Néanmoins, l'inauguration de cette station est déjà prévue pour le 28 mai 2011 à 9 heures 30, venez nombreux !



Travaux sur la Commune (suite)

LES SEIGNEURS, Lotissement HAMOVAL, comprenant dix logements de types F2, F3 et F4, est en voie de finition et son occupation devrait intervenir au cours du premier semestre 2011.

La commune n'est concernée que par la voirie (Rue des Vignes). Cette rue devrait être terminée pour la fin de l'année si la météo le permet. Afin de sécuriser ce lotissement, cette rue fera l'objet d'une mise en sens unique et d'un aménagement spécifique.



Virage de la rue du Gâtinais : Il s'agissait de reprendre le virage au droit de la ferme de Bel Air. En effet, avec le temps et la circulation de plus en plus importante, il a été constaté que le virage se rapprochait de plus en plus de la ferme. Les travaux réalisés ont eu pour but essentiel d'améliorer la visibilité tant pour les usagers circulant sens Saint-Père/Bonnée que pour les riverains et de canaliser les eaux de pluie.

2011 sera également une année importante car les chantiers suivants vont être entrepris :

La rue de Paris : Il s'agit du tronçon se trouvant entre le rond-point de Bricomarché et le passage à niveau n° 65. Les travaux consistent en la pose de bordures de trottoirs avec aménagement d'un cheminement piétons côté « Impair » et une piste cyclable côté « Pair ». Début des travaux fin janvier ou début février 2011.

Groupe scolaire : Début de la restructuration du Groupe Scolaire (Voir article par ailleurs).

Station d'épuration : Fin des aménagements qui n'ont pu être réalisés en 2010 (Voir ci-contre).

Par ailleurs, il est également envisagé pour l'année 2011 :

Le branchement de la rue du Haut des Folies sur le réseau d'assainissement de la rue de Paris.

La reprise du busage du fossé des Noues sur 160 mètres au lieu-dit « Grosjonc ».

La signalétique des Artisans et commerçants de la rue du Gâtinais.

L'aménagement des trottoirs de la rue de Paris entre les rues des Écoles et des Aubiers et le Rond-point Sud afin de

matérialiser les cheminements piétons et le stationnement des véhicules.

La mise en place de panneaux d'affichage réservés aux associations et particuliers afin de faire disparaître la publicité dite « Sauvage » sur le territoire de la commune.

A noter également que des chantiers importants sont prévus au cours de cette même année sur le territoire de la commune (sans participation financière de cette dernière) ; il s'agit du :

- Renforcement de la levée de Loire entre les deux ponts (Routier et SNCF) par mise en place de palplanches.

- Déviation de la canalisation (HP) de gaz au Nord de Saint-Père.

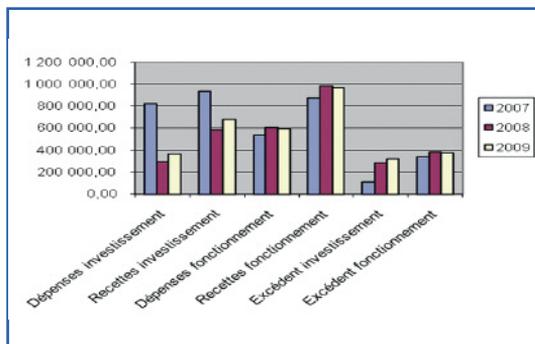
Denis BRETON,
Premier Adjoint

Finances Locales

Compte Administratif 2009

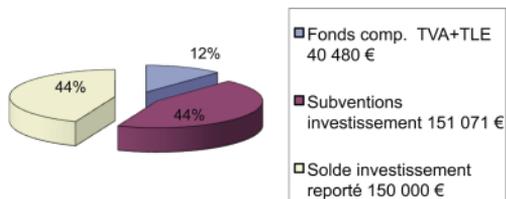
Les excédents comptables constatés l'an passé se maintiennent pour 2009. Une gestion prudente des dépenses de fonctionnement permet de maintenir un excédent budgétaire non négligeable assurant ainsi à la Commune la possibilité d'investir en limitant le recours aux établissements financiers uniquement pour les investissements s'amortissant sur du long terme.

Le compte administratif ayant fait apparaître un excédent budgétaire de fonctionnement de 372 925 €, le Conseil Municipal, comme l'an passé, a décidé d'affecter 180 000 € au budget d'investissement pour 2010.

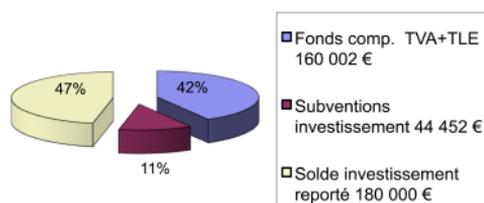


Équilibre des Investissements

Recettes d'investissement 2008



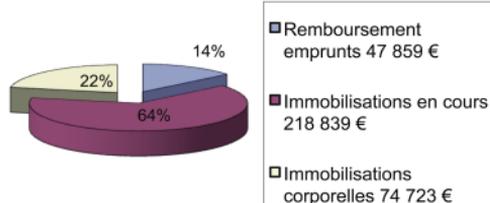
Recettes d'investissement 2009



Dépenses d'investissement 2008



Dépenses d'investissement 2009



Nous observons que pour les recettes d'investissement, le fonds de compensation pour la TVA a fortement augmenté.

Deux explications à cette variation :

1 – Lors de sa séance du 24 mars 2009, le Conseil municipal a décidé d'adhérer à la convention proposée par l'État dans le cadre du plan national de relance de l'économie permettant de déroger au principe de décalage de 2 ans pour le versement du fonds de compensation pour la TVA (FCTVA). Ainsi, par cette décision purement fiscale, nous avons enregistré dans notre comptabilité le versement exceptionnel de 2 années de FCTVA.

Finances Locales (suite)

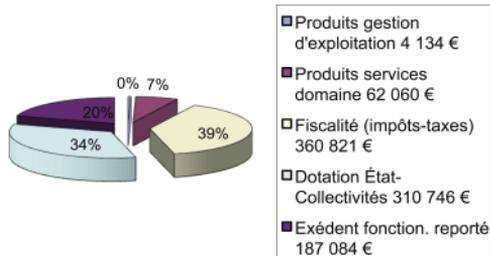
2 – Le volume de FCTVA de 2007 était important car calculé en fonction des investissements engagés pour la construction du bâtiment « garderie – restaurant scolaire ».

Les subventions ont été obtenues sur l'équipement de l'école en matériels informatiques dans le cadre de l'action de l'État « École Numérique Rurale » et sur l'aménagement des feux tricolores, rue de Paris, par le Conseil Général.

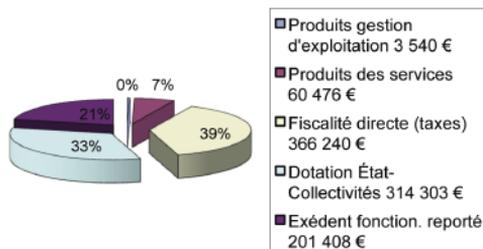
Les travaux en-cours en 2009 recensaient l'aménagement du carrefour « rue de Paris » (71 K€), celui de l'allée du cimetière (41 K€), celui de la rue du Maine (85 K€), la création de sanitaires pour les handicapés à la salle polyvalente (3,7 K€) et les mises aux normes de l'armoire de commande de l'éclairage public à l'église (4,5 K€) et des arrêts de bus « rue de Paris » (13 K€).

Analyse au niveau du fonctionnement

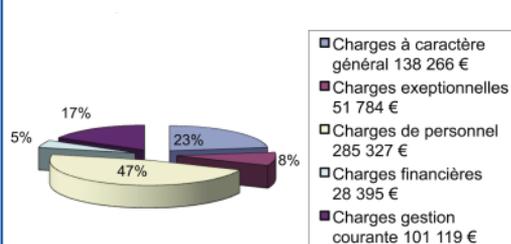
Recettes de fonctionnement 2008



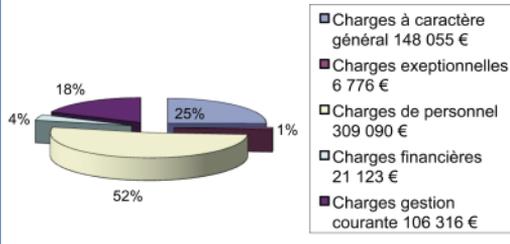
Recettes de fonctionnement 2009



Dépenses de fonctionnement 2008



Dépenses de fonctionnement 2009



Comme nous l'observons par le biais de ces graphiques la répartition des recettes de fonctionnement sont identiques sur les 2 années. Une légère modification est constatée pour les dépenses de fonctionnement avec une tendance à l'augmentation des charges de personnel.

Finances Locales

Assainissement

Le budget assainissement, distinct de celui de la Commune proprement dit, résume la gestion de l'exploitation de la Station d'épuration et des réseaux d'assainissement collectif. L'objectif financier de cette année 2009 a été de préparer le besoin financier lié à la construction de la nouvelle Station d'épuration avec le peu d'autofinancement des exercices passés. Lors de sa séance du 22/10/2009, le Conseil Municipal a adopté le financement, en partie de cet investissement par un emprunt auprès d'un établissement bancaire. Son montant sera définitif à l'achèvement complet des travaux et l'enveloppe de mobilisation des fonds bénéficient de taux d'intérêt très avantageux.

Afin également de minimiser les frais financiers et d'emprunter pour avancer la TVA sur cette opération auprès des fournisseurs, les collectivités territoriales ont la faculté pour leur service public d'assainissement collectif d'opter pour l'assujettissement à la TVA. Ainsi la Commune applique la taxe sur la valeur ajoutée au taux de 5,5 % sur ces redevances d'assainissement encaissées et en contrepartie, elle bénéficie d'un droit à déduction de la TVA sur les dépenses de fonctionnement et d'investissement d'un taux proche de 19,6 %. Les excédents de déduction de cette taxe, générés par le volume important de dépenses d'investissement liées à la construction de la Station d'épuration sont remboursés à la Commune tous les mois. Pour bénéficier de ce mécanisme, le Conseil Municipal a opté pour ajouter la taxe au montant des redevances actuellement perçues.

Quelques chiffres à retenir pour ce budget :

	2007	2008	2009
Prix du m ³ selon La Lyonnaise	1,81 €	1,74 €	1,74 €
Redevances pour modernisation des réseaux de l'Agence de l'eau		0,16 €/m ³	0,17 €/m ³
Redevances perçues pour la Commune :			
- Coût de raccordement au réseau communal	960 €	960 €	960 €
- Part forfaitaire de déversement à l'égout	53 €/an	53 €/an	53 €/an
- Part proportionnelle à la consommation réelle d'eau	0,50 €/m ³	0,50 €/m ³	0,50 €/m ³
Consommations réelles (en m ³) facturées sur la commune	52 741 m ³	55 553 m ³	58 926 m ³

